

Notice d'information

Vidéo protection



En qualité de responsable de traitement, la commune de Pont-L'Abbé est soucieuse de la protection des données personnelles recueillies via ce dispositif et met en œuvre tous les moyens techniques, physiques et logiques pour respecter les principes du Règlement Général à la Protection des Données (RGPD).

Le territoire est placé sous vidéoprotection aux fins suivantes :

- Uniquement sur la voie publique pour la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Objectif : lutter contre la délinquance sur la commune et assurer la protection des administrés.

Responsable de traitement

- Identité du responsable du traitement : Mairie de Pont-L'Abbé
- Adresse : Square de l'Europe 29120 Pont-L'Abbé
- Contact : 02 98 66 09 09 et/ou accueil@ville-pontlabbe.fr

Base légale et durée de conservation

En tant que commune et entité compétente, la base légale pour ce traitement est la nécessité à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Se référer au code de la sécurité intérieure : Articles L. 251-2 et suivants.

Les images sont conservées : 30 jours

Accédants et destinataires de mes données

Les images peuvent être visionnées par :

- Le maire ainsi que le Premier Adjoint
- Les agents de police municipale
- Les agents individuellement désignés et dûment habilités par les autorités publiques
- Les opérateurs privés individuellement désignés et dûment habilités par la collectivité
- En cas d'incident par la Gendarmerie, les agents des douanes ou des services d'incendie et de secours.

La collectivité ne cède, ni ne vend les données qu'elle collecte. De plus, aucune donnée n'est transférée en dehors de l'Union Européenne.

Comment puis-je exercer mes droits ?

Vous pouvez demander à accéder aux informations vous concernant sous réserve du respect des droits des tiers. Selon l'article R. 253-6 du code de la sécurité intérieure, ce droit d'accès peut être restreint entre autres pour garantir la sécurité nationale, ou la protection contre les menaces pour la sécurité publiques ou la prévention de telles menaces. Vous pouvez également demander une limitation de ce traitement.

Par mail : accueil@ville-pontlabbe.fr

Par courrier papier : **Mairie de Pont-L'Abbé Square de l'Europe 29120 Pont-L'Abbé**

Ou en contactant notre délégué à la protection des données : protection.donnees@cdg29.bzh ou à l'adresse : Service RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper.

Vous disposez par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (**CNIL**), notamment sur son site internet <https://www.cnil.fr/plaintes>